

6 Pourquoi si peu de précautions ?

Les épidémies ne sont pas perceptibles car :

- Les médecins ne sont pas formés à la médecine environnementale.
- Les effets sont différés dans le temps (sauf en cas d'intoxication accidentelle massive) : souvent 20 à 30 ans, ou même à la génération suivante.
- les désordres induits peuvent affecter l'un ou l'autre des organes, selon le "maillon faible" de chacun.
- A l'inverse des bactéries et virus, le polluant n'est pas visible dans les tissus lorsque la maladie chronique se déclenche.
- Les effets d'autres pollutions également sources de maladies chroniques s'ajoutent (métaux lourds, radioactivité, "malbouffe"...).
- Et surtout, ces molécules sont sources de profits faramineux.



7 Peut on se protéger ?

La pollution du sol, de l'eau, de l'air, génère une contamination globale des écosystèmes qui s'aggrave d'année en année.

En même temps que d'autres polluants issus du pétrole (encres, colles, goudrons, pneus, plastiques dégradés dans les sols ou l'eau ...)

- nous en avalons
 - nous en respirons
 - nous en absorbons par la peau,
- pas seulement nous les humains, mais tous les êtres vivants de la biosphère.

"Il n'existe plus un gramme de lait maternel ou de chair vivante sur la planète exempte de ces molécules" G.-E. Séralini

Et le Roundup déversé dans les espaces publics?

Il rentre dans nos maisons sur nos chaussures, nos vêtements, nos animaux. Ou bien s'en va dans les rivières ...

Une seule conduite responsable : Zéro pesticide dans nos rues

Sources : INSERM, INRA, Professeur Gilles-Eric Séralini, ministère de l'écologie, FRAPNA...

Collectif

"Objectif
ZERO
pesticides"



1 Le savez-vous ?

Les pesticides sont des **substances de synthèse** obtenues à partir de la chimie du pétrole, composées de molécules très stables, qui peuvent pénétrer dans les organismes et y demeurer.

Le terme générique rassemble les **insecticides**, les **fongicides**, les **herbicides** et autres "cides" Ils sont présents dans de nombreux produits : traitements du bois, shampoing anti-poux, boules antimites, poudres anti-fourmis, bombes insecticides, colliers antipuces, diffuseurs intérieurs de pesticides, etc..

En France, premier consommateur d'Europe, on en déverse **chaque année 59.300 tonnes dans les cultures agricoles ou horticoles et 600 tonnes pour le jardinage, les voies de transport, les espaces publics.**

Résultat : 90% des rivières et 60% des nappes d'eau souterraines sont polluées. Les Français sont la population la plus contaminée au monde. Les pesticides sont en partie responsables de la mort des sols agricoles, par la destruction de leur microflore et de leur faune. Les abeilles disparaissent.

2 Les pesticides : secret industriel

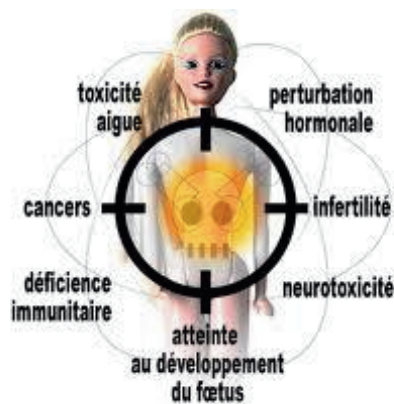
Les pesticides sont composés de deux types de substances:

- une ou plusieurs matières actives (poisons).
- un ou plusieurs additifs qui renforcent l'efficacité du poison. Il peut s'agir de répulsifs, de vomitifs, de détergents, de benzène, ou de bien d'autres produits inconnus car "protégés" par le secret industriel.

L'évaluation pour la mise sur le marché est faite par le fabricant lui-même, et porte uniquement sur la matière active et non sur les additifs : par exemple, le glycosate est en moyenne 1000 fois plus toxique avec les additifs (il existe 15 formulations pour le Roundup).

Les doses admissibles dans les résidus sont également évaluées par la firme et personne n'a accès aux études et aux résultats.

L'effet de l'exposition à un mélange de pesticides ou « effet cocktail » n'est pas évalué. La très grande sensibilité des fœtus et des nourrissons n'est pas prise en compte.



Copyright photo:
www.generations-futures.fr

3 Les pathologies chroniques sont en progression constante

- les troubles de la reproduction (ex : 50% de spermatozoïdes en moins en 30 ans) et les troubles du comportement sexuel
 - les troubles de la fonction endocrine (surrénales, thyroïde...)
 - les maladies du système immunitaire : asthme, allergies, intolérances alimentaire, maladies auto-immunes...
 - les dégénérescences nerveuses (Parkinson, Alzheimer...)
 - les retards d'apprentissage, l'autisme, les troubles bipolaires, les dépressions, l'hyper activité.
 - les cancers
 - les malformations de l'embryon (cerveau, membres, appareil génital...)
 - l'obésité et le diabète
- Presque chaque personne est ou sera touchée par l'une de ces pathologies. La moitié de la population (et de plus en plus d'enfants) est affectée au cours de sa vie par un cancer.

4 Une relation entre l'imprégnation par les pesticides et ces maladies chroniques est-elle démontrée ?

Notre corps est composé de 200 000 milliards de cellules qui communiquent grâce à deux systèmes en interférence, d'une complexité insondable, que nous commençons tout juste à déchiffrer : électrique (l'influx nerveux) et chimique (les hormones)

Les chercheurs en biologie moléculaire ont découvert que la perturbation de la communication entre les cellules provoque ces maladies.

5 Comment agissent ces "perturbateurs endocriniens" ?

Les pesticides utilisent la partie aromatique du pétrole, celle qui concentre les arômes des plantes enfouies pendant des millions d'années. Ce sont en réalité des molécules fossiles d'hormones sexuelles de plantes, celles qui permettent aux plantes de communiquer pour se reproduire. On les qualifie de "perturbateurs endocriniens"

Plus de 120 pesticides ont aujourd'hui été identifiés comme perturbateurs endocriniens, agissant comme des hormones femelles. Dans les milieux aquatiques contaminés, les têtards changent de sexe, les poissons se féminisent. À l'échelle humaine, ils bouleversent notre système hormonal et limitent la fécondité.

En effet, ces molécules possèdent des récepteurs qui trompent les cellules, ce qui les rend capables de les enrober, d'y pénétrer, de se lier aux molécules d'ADN et aux protéines, d'empêcher la synthèse des acides aminés.

La cellule devient alors incontrôlable (cancers...) ou se suicide (baisse de 50% de la concentration en spermatozoïdes, avortements...) La perturbation affecte aussi les communications dans le système nerveux.



Le Roundup sera interdit dans les espaces publics à partir de 2020 :
Pourquoi attendre 2020 ?